

TROPHÉE D'AUTOMNE DE BMX

RÈGLEMENT 2011

Art. 1.	Un trophée de BMX, dont la dénomination officielle est Trophée d'Automne, sera mis en place durant la saison 2011/2012. Les catégories ont pour référence l'année 2012.
----------------	---

Art. 2.	Le Trophée d'Automne sera ouvert à tous les licenciés FFC (licence Accueil acceptée)
----------------	--

Art. 3.	Les catégories courues seront :	Année de naissance
	Prélicenciés Garçons et Filles	2006 et après
	Poussin Garçons 1	2005
	Poussin Garçons 2	2004
	Poussin Filles	2004/ 2005
	Pupille Novices*	2002/2003
	Pupille	2002/2003
	Pupille Fille	2002/2003
	Benjamin Novice*	2000/2001
	Benjamin	2000/2001
	Benjamin Fille	2000/2001
	Minime Novice*	1998/1999
	Minime	1998/1999
	Minime Fille	1998/1999
	Cadet	1996/1997
	Senior	1995 et avant (+ JFD lorsqu'il n'y a pas d'Open)
	Dame 15 ans et +**	1997 et avant
	Master	Pilotes Elites, Nationaux, ouvert sur demande aux Hommes 17 ans et +
	Cruiser A***	Homme 17/39 ans
	Cruiser B***	Homme 17/39 ans
Cruiser Vétéran	Homme 40 ans et +	
Cruiser Dame <i>(si moins de 4 inscrites courent avec les Cruisers B)</i>	1995 et avant	
NB		
* Les pilotes Novices seront affectés dans cette catégorie suivant les fichiers établis par les CRBMX pour la saison 2012		
** Si plus de 4 inscrites la classe d'âge Cadet Fille sera effective lors de l'organisation d'un Open.		
*** Suivant classement établi par les CRBMX pour 2012		

Art. 4.	Conformément à la réglementation, s'il y a moins de 4 pilotes dans une classe d'âge, ceux-ci courront dans la classe d'âge immédiatement supérieure avec un classement séparé. Sauf pour les classes d'âges filles référencées dans l'article 5.
----------------	---

Art. 5.	<p>Si moins de 9 inscrites, les filles courront, suivant les dispositions suivantes :</p> <p><u>Les Poussins :</u> Avec les garçons de leurs classes d'âges</p> <p><u>Les Pupilles et Minimes :</u> Les 1^{ères} années avec la classe d'âge Garçon inférieure, Les 2^{èmes} années avec la classe d'âge Garçon correspondant à leur classe d'âge.</p> <p><u>Particularité pour les Benjamins :</u> Les 1^{ères} années avec la catégorie Novices de leur classe d'âge, Les 2^{èmes} années avec la classe d'âge Garçon correspondant à leur classe d'âge.</p> <p>Pour établir un classement final pour ces classes d'âges, une finale sera organisée sur chaque épreuve.</p> <p>Attention : Comme pour les autres catégories (voir Art.9) seules les pilotes ayant participé à au moins 3 manches seront classées.</p> <p>N.B : Sur demande auprès de l'organisateur et uniquement auprès de celui-ci, une pilote 1^{ère} année peut demander à courir avec les garçons de sa classe d'âge.</p>
----------------	--

Art. 6.	Pour les pilotes féminines classées nationalement dans la catégorie Elite Dames : Lorsqu'il y aura moins de 5 inscrites, les pilotes de cette catégorie courront avec la classe Senior Homme. Cette possibilité étant laissée aux pilotes filles de 17 ans et + uniquement sur demande écrite faite lors de l'inscription.
----------------	---

Art. 7.	Les droits d'engagement sur chaque épreuve seront de 8,00 € par catégorie 20" ou 24" et de 13,00 € pour deux catégories 20 et 24". Montant majoré d'un Euro pour la photo finish.
----------------	---

Art. 8.	Le classement général des pilotes sera établi en additionnant les points acquis lors de chaque épreuve (pas de joker) pour chacune des catégories en compétition, selon le barème en vigueur des points du règlement F.F.C 2011.
----------------	---

Art. 9.	Pour être classé au classement général, il faudra avoir participé à au moins trois épreuves.
----------------	--

Art. 10.	Sera déclaré vainqueur le pilote ayant totalisé le plus grand nombre de points. En cas d'égalité, sera désigné vainqueur le coureur ayant obtenu la meilleure place à la dernière épreuve.
-----------------	---

Art. 11.	Les prix, remis lors de la dernière épreuve, seront attribués selon le barème suivant * :		
	Précenciés Garçons et Filles	Trophée aux 8 premiers	Si plus de 8 classés
	Poussin 1	Trophée aux 8 premiers	Si plus de 8 classés
	Poussin 2	Trophée aux 8 premiers	Si plus de 8 classés
	Poussin Fille	Trophée aux 8 premières	Si plus de 8 classées
	Pupille	Trophée aux 8 premiers	Si plus de 8 classés
	Pupille Fille	Trophée aux 8 premières	Si plus de 8 classées
	Pupille Novice	Trophée aux 8 premiers	Si plus de 8 classés
	Benjamin	Trophée aux 8 premiers	Si plus de 8 classés
	Benjamin Fille	Trophée aux 8 premières	Si plus de 8 classées
	Benjamin Novice	Trophée aux 8 premiers	Si plus de 8 classés
	Minime	Bons d'achat aux 8 premiers	Si plus de 8 classés
	Minime Fille	Bons d'achat aux 8 premières	Si plus de 8 classées
	Cadet	Bons d'achat aux 8 premiers	Si plus de 8 classés
	Dame 15ans et +	Bons d'achat aux 8 premières	Si plus de 8 classées
	Senior	Bons d'achat aux 8 premiers	Si plus de 8 classés
	Cruiser A	Lots en nature aux 8 premiers	Si plus de 8 classés
	Cruiser B	Lots en nature aux 8 premiers	Si plus de 8 classés
	Cruiser Vétéran	Lots en nature aux 8 premiers	Si plus de 8 classés
	Cruiser Dame	Lots en nature aux 8 premières	Si plus de 8 classées
NB : * Uniquement si plus de 8 classés, dans le cas contraire, un pourcentage suivant le tableau ci-dessous sera retenu : <i>8 classés = 6^{ers} récompensés</i> <i>7 classés = 5^{ers} récompensés</i> <i>6 Classés = 4^{ers} récompensés</i> <i>5 ou 4 Classés = 3^{ers} récompensés</i>			
Master : Pas de classement final, Prix au 3 ^{ers} sur chaque épreuve			

Art. 12.	Le Trophée d'Automne de BMX sera disputé sur 5 épreuves selon le calendrier :		
	25 Septembre 2011	Frontignan (34)	
	02 octobre 2011	Sainte Maxime (83)	
	23 octobre 2011	Tarascon (13)	
	29 octobre 2011	Sarriens (84)	
	30 Octobre 2011	Carpentras (84)	

Art. 13.	Le timing sera commun aux 5 épreuves.
-----------------	---------------------------------------

Art. 14.	Tout litige relatif à l'interprétation du présent règlement sera réglé conformément à la réglementation FFC en vigueur.
-----------------	---